



CMPN du 21 janvier 2016

Paris, le 21 janvier 2016

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Nathalie WETZEL
- Fanny ARAV
- Roger DILLESEGER
- Florent MONTEILHET

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans cette période de vœux, l'UNSA-Ferroviaire ne manquera pas de présenter ses meilleurs vœux à l'ensemble des intervenants du monde ferroviaire.

Ces vœux donnent à chacun l'occasion d'exprimer ou de confirmer les bonnes intentions pour l'année à venir, et nous savons toutes et tous que cette année, sera ~~une~~ année socialement charnière tant les sujets mis sur la table sont importants pour les entreprises du Groupe Public Ferroviaire, pour la Branche ferroviaire et plus généralement pour le transport public de voyageurs et le transport de marchandises.

Il nous paraît aujourd'hui important d'évoquer un point de méthode sur la qualité du dialogue social.

Que ce soit en bilatérales, en tables rondes ou en plénières, les travaux se poursuivent avec un calendrier ambitieux à savoir le 30 juin prochain, cela en conformité avec la loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire. L'UNSA-Ferroviaire poursuivra ses investigations sur ce projet et contribuera à le faire progresser dans la politique contractuelle qui est la nôtre. Il nous paraît important de souligner ici la nécessité de confiance entre les partenaires sociaux, pour l'UNSA-Ferroviaire nous considérons que cette confiance réciproque doit être cultivée tout au long du processus de concertation et de négociation. Et pas seulement lorsqu'un des interlocuteurs côté Direction en ressent le besoin.

Nous intervenons sur ce point, car le 13 juin 2014, la Fédération UNSA-Ferroviaire s'est engagée par une signature d'un accord de modernisation notamment du dialogue social, avec le Secrétaire d'État aux transports Frédéric CUVILLIER.

Le non-respect de cette signature dans la traduction de cet accord dans l'entreprise historique met à mal le niveau de confiance que nous pouvons accorder à nos différents interlocuteurs. Ce mécontentement a formellement été adressé au Secrétaire d'État aux Transports lors d'une audience le 12 janvier dernier. Nous estimons que la validation de l'accord de Recrutement et de Mobilité au sein du GPF est une attaque forte et directe sur les conditions de recrutement au statut des cheminots et par la même occasion sur la pérennisation de ce dernier à long terme de celui-ci, ceux qui ont validé ce texte portent une lourde responsabilité en la matière.

Toujours en termes de méthode, nous ne sommes pas convaincus que l'expression d'un Président d'entreprise ferroviaire dans les médias, soit la meilleure manière d'engager sereinement le débat. Outre que cela donne une image détériorée des cheminots, opposer publiquement : ***temps de travail et productivité*** est selon nous, une posture restrictive de l'approche du dossier organisation du travail qui s'ouvre à nous. Cette expression laisse également à penser que le gain de productivité de l'entreprise SNCF repose principalement sur l'organisation du travail ! Depuis des décennies, les cheminots ont su prouver leurs capacités à faire évoluer les performances de l'entreprise.

Pour ce qui nous concerne, nous restons sur notre stratégie de recherche d'un dialogue social efficace, responsable et progressiste, avec comme priorité de ne pas construire une réforme du ferroviaire sur du **moins-disant social** !

Toujours sur le respect des engagements, nous réitérons notre demande à voir l'État respecter les siens. A savoir, qu'il nous adresse au plus vite son travail sur le décret socle.

Nous restons en attente de la présentation du rapport stratégique d'orientation du Gouvernement en matière de transport et notamment de transport ferroviaire.

Toujours sur le côté État et plus précisément sur le chantier de l'organisation du travail, nous constatons qu'à date rien ne bouge.

Concernant les points à l'ordre du jour, notre délégation interviendra au fil des discussions.